

L'ancienne station d'épuration du Pays de Foix faisait partie des trois points noirs de l'Ariège au regard de la Directive européenne relative aux eaux résiduaires urbaines.

Cette non-conformité de l'agglomération d'assainissement de Foix, due notamment à l'obsolescence de la station d'épuration, a conduit le SMDEA, sur injonction des services de contrôle de l'Etat, à réaliser en 2009 et 2010 une étude de définition des besoins sur un périmètre élargi comprenant non seulement les communes déjà rattachées au système, à savoir Vernajoul, Foix (hors Labarre), Ferrières, Montgailhard, St Paul de Jarrat, mais également celles de la vallée de la Barguillère et au Sud de l'agglomération.

Reconstruction d'une nouvelle station d'épuration

Le schéma directeur approuvé à l'issue de cette étude est basé sur « une limitation du nombre d'ouvrages de traitement en favorisant la création de linéaires de réseau pour se raccorder au maximum sur les stations existantes avec réhabilitation ou reconstruction de celles-ci si nécessaire".

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de démolir la station d'épuration existante de l'agglomération de Foix, située à Vernajoul, et d'en reconstruire une nouvelle, de type boues activées, d'une capacité de 22 000 EH par temps sec et 25 000 EH par temps de pluie, sur le même site que la station existante. Cette nouvelle station permettra de démolir plusieurs stations d'épuration en surcharge, obsolètes et/ou non-conformes et de raccorder les effluents sur la nouvelle station.

Périmètre de collecte étendu

Le périmètre de collecte de la nouvelle station sera progressivement étendu à Ganac, St Pierre de Rivière, et pour partie Brassac.

La nouvelle station d'épuration réalisée est en service depuis juin 2014 pour la première file de traitement et mars 2015 pour la deuxième file de traitement.

Depuis juin 2015 la construction du réseau de collecte de Ganac est en cours.

LES TRAVAUX ENGAGÉS

La nouvelle station d'épuration est de type boues activées à aération prolongée. L'unité comporte deux files de traitement, des dérivations entre ouvrages aux diverses étapes de traitement de façon permettent un fonctionnement dégradé en cas d'incident empêchant momentanément un fonctionnement normal d'un (ou plusieurs) organe(s). Cette option de conception ainsi que la mise en place de secours automatiques des organes majeurs fiabilise l'installation au maximum.

Cette station est également un centre de traitement de matières extérieures : produits de curage des réseaux, traitement des matières de vidange (vidange d'assainissement non collectifs), traitement des graisses exogènes issues d'autres stations d'épuration et de la vidange de bacs à graisses, traitement des boues d'autres stations d'épuration ne possédant pas leur propre installation.

Cette station permet ainsi, du fait de sa capacité, d'améliorer le traitement des sous-produits de l'assainissement.

PLAN DE FINANCEMENT

Le montant de l'opération s'élève à 7 035 000 € H.T. et le plan de financement est le suivant :

- SMDEA - 20% - 1 406 690€;
- AEAG - 42% - 2 938 435€;
- CG09 - 38% - 2 689 875€.

LES ENTREPRISES

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le bureau d'études IRH Ingénieurs Conseils.
Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises : SOGEA/BOURDARIOS/MUNOZ.

PLANNING ET DÉLAI D'EXÉCUTION

Les travaux réalisés entre 2013 et 2015 sont achevés depuis le 15 avril 2015.

QUELQUES PHOTOS *Crédit photo : Alain BASCHENIS*



Septembre 2013



Septembre 2014



Juillet 2015